



Santé  
Canada Health  
Canada

*Votre santé et votre  
sécurité... notre priorité.*

*Your health and  
safety... our priority.*

Limites maximales de résidus fixées

EMRL2008-12

# Fludioxonil

*(also available in English)*

**Le 8 août 2008**

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Section des publications  
Agence de réglementation de  
la lutte antiparasitaire  
Santé Canada  
2720, promenade Riverside  
I.A. 6605C  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : [pmra\\_publications@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra_publications@hc-sc.gc.ca)  
[www.pmra-arla.gc.ca](http://www.pmra-arla.gc.ca)  
Télécopieur : 613-736-3758  
Service de renseignements :  
1-800-267-6315 ou 613-736-3799  
[pmra\\_infoserv@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca)

**Canada**

ISBN : 978-0-662-04628-8 (978-0-662-04629-5)  
Numéro de catalogue : H113-29/2008-12F (H113-29/2008-12F-PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.

En vertu de la [Loi sur les produits antiparasitaires](#) (LPA), l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a accordé une homologation conditionnelle à la préparation commerciale, soit le fongicide Scholar 50WP contenant du fludioxonil de qualité technique pour le traitement des fruits à pépins (groupe de cultures 11) et des fruits à noyau (groupe de cultures 12). Le détail des utilisations approuvées au Canada se trouve sur l'étiquette du fongicide Scholar 50WP (numéro d'homologation 28568).

Des limites maximales de résidus (LMR) correspondant aux mêmes denrées ont été fixées dans le document de la série Limites maximales de résidus proposées intitulé *Fludioxonil* ([PMRL2007-13](#)), publié le 15 août 2007. L'ARLA n'a reçu aucun commentaire à la suite de cette consultation.

Afin de se conformer aux obligations du Canada en matière de commerce international, une consultation sur la LMR proposée a aussi été menée à l'échelle internationale par envoi d'une notification de l'Organisation mondiale du commerce coordonnée par le Conseil canadien des normes. L'Organisation mondiale du commerce n'a reçu aucun commentaire dans le cadre de cette consultation.

En date de la publication du présent document, les LMR suivantes sont légalement en vigueur et ont été révisées ou ajoutées aux LMR déjà fixées pour le fludioxonil.

#### Limites maximales de résidus fixées pour le fludioxonil

Appellation chimique courante	Nom chimique de la substance	LMR (ppm)*	Denrées
Fludioxonil	4-(2,2-difluoro-1,3-benzodioxol-4-yl)pyrrole-3-carbonitrile	5,0	Fruits à pépins (groupe de cultures 11)
		5,0	Fruits à noyau (groupe de cultures 12)**

\* ppm = partie par million

\*\* Des LMR de 2,0 ppm avaient été antérieurement fixées pour le fludioxonil dans ou sur les abricots, les nectarines, les pêches et les prunes. À la suite de cette mesure, ces LMR sont maintenant de 5,0 ppm et s'appliquent à toutes les denrées du groupe de cultures.

Les LMR de ces groupes de cultures sont fixées pour chaque denrée qu'ils comprennent conformément à l'annexe I.

La liste complète de toutes les LMR fixées au Canada est affichée dans le site Web de l'ARLA à la page [Limites maximales de résidus](#).



**Annexe I Numéro et description des groupes de cultures**

<b>Numéro du groupe de cultures</b>	<b>Nom du groupe de cultures</b>	<b>Denrées</b>
11	Fruits à pépins	Cenelles Coings Nèfles du Japon Poires asiatiques Poires Pommes Pommettes
12	Fruits à noyau	Abricots Cerises acides Cerises douces Nectarines Pêches Prucots Prunes à pruneaux Prunes